

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 19 août 2021

### **Les douaniers de Strasbourg-Entzheim détruisent 10 000 jouets dangereux**

**Les agents du bureau de douane de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim viennent de procéder à la destruction de 10 000 jouets, ne respectant pas les normes de sécurité en vigueur. Ces marchandises dangereuses étaient destinées à être vendues en Alsace.**

Les douaniers des Strasbourg-Entzheim ont procédé au contrôle d'un chargement de 10 000 jouets en provenance de Chine dans le cadre d'une campagne de contrôle des produits industriels diligentée par le Service d'analyse de risque et de ciblage (SARC) de la douane. Parmi ces jouets répartis dans 65 cartons, des yoyos, des médailles, des toupies, des bracelets, des montres, des flûtes, des balles rebondissantes et des coupes.

A l'examen des documents fournis par l'importateur, les agents constatent que les certificats de conformité reprennent des normes obsolètes et donc irrecevables. Ils décident de procéder au contrôle physique des marchandises, qui met en évidence des non-conformités présentant un danger potentiel pour les consommateurs : des montres en matière plastique possèdent un cadran détachable, des figurines sur des bracelets se décollent...

Ne pouvant être mises sur le marché compte-tenu de ces non-conformités, les marchandises ont été détruites par broyage le 4 août, sous contrôle du service des douanes et aux frais de l'importateur. Ce dernier s'est par ailleurs vu infliger une amende douanière.

La non-conformité des produits industriels peut avoir des conséquences graves pour les consommateurs et leur environnement. Dans le cadre de leur rôle de protection, les douaniers français sont mobilisés pour empêcher l'importation et la diffusion sur le territoire de l'Union européenne de marchandises ne respectant pas les normes en vigueur. Outre le danger qu'elles font peser sur les consommateurs, leur fabrication et leur transport sont un gaspillage d'énergie et de ressources.

**En 2020, plus de 398 millions d'objets ont été contrôlés par la douane au titre de la réglementation sur les normes techniques. Parmi eux, 91 millions ont été reconnus non-conformes, dont plus de 200 000 non-conformes et dangereux.**

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/tE4S8h>

*Crédit images : Douane française*

### Contacts presse :

- Direction des douanes de Strasbourg : 09 77 27 77 12
- Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)